



Région
Hauts-de-France

Le Président

Nos Réfs : XT/AH

Madame Chantal URBAIN
Commissaire enquêteur
Mairie d'Izel-lès-Équerchin
5, Rue de la Mairie
62490 IZEL-LÈS-ÉQUERCHIN

Lille, le **21 NOV. 2022**

Madame le Commissaire-enquêteur,

Alors qu'elle représente à peine 6% du territoire national, la région Hauts-de-France recense à elle seule 28% de la production éolienne installée dans notre pays.

La surconcentration de parcs et mâts éoliens a un impact considérable sur les patrimoines naturel, bâti, paysager ou historique, aboutit à d'intolérables encerclements des habitants et suscite par ailleurs de nombreuses questions en rapport avec la santé humaine et animale.

Forte de ce constat, notre collectivité a très clairement pris position contre le développement de l'éolien industriel.

En effet, le 28 juin 2018, en adoptant sa stratégie concernant le mix énergétique régional, la Région a confirmé sa volonté d'encourager le développement d'autres EnR que l'éolien ; telles les énergies hydrolienne, hydraulique, solaire et la méthanisation.

Cette position du Conseil régional de soutenir de nouvelles énergies décarbonées qui viendront en appui de notre parc électronucléaire vise en premier lieu à protéger les habitants et les territoires des Hauts-de-France du déploiement non-maîtrisée de l'éolien.

Aussi, je souhaite vous faire part de l'opposition du Conseil régional à la réalisation du projet d'implantation d'un parc éolien sur le territoire des communes d'Izel-lès-Équerchin et de Quiéry-la-Motte.

Je vous prie d'agréer, Madame le commissaire-enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous,

Xavier BERTRAND